

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	13
Nombre de suffrages exprimés :	13

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 DECEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BIENVENU, Maire.

Date de convocation : 5 décembre 2025

Présents : BIENVENU Alain, AIME Anne, LAGACHE Éric, SEILLIER Marie-Claude, ROY Thierry, ARRESTAYS Jacqueline, BAUSMAYER Lionel, BRISSON Jean-Pierre, CORBIN Pascal, MARTINET Béatrice, AIME Louise, VERDON Gérard, JOLLY Nicolas.

Excusés : CHAUDREL Maurice, AUGER Suzanne

Secrétaire de séance : Louise AIME

ORDRE DU JOUR :

1. Location de parcelles dans le marais communal
 2. Révision des loyers communaux
 3. Mise à disposition de la du garage situé sur la parcelle AM546
 4. Indemnité de gardiennage de l'église communale
 5. Budget principal – décision modificative n° 5
 6. Multi Service Sud Vendée – convention de partenariat 2026
 7. Vendée Eau – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – exercice 2024
 8. Attribution d'une participation au titre de « l'embellissement façade/mur de clôture » à Mesdames DOTEAU Christelle et SOUCHU Isabelle
- Questions diverses

**ARRET DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13
NOVEMBRE 2025**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, arrêtent le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 novembre 2025.

LOCATION DE PARCELLES DANS LE MARAIS COMMUNAL

Monsieur le Maire informe que Monsieur Fabrice CHASSERIAU et Monsieur Sébastien SIRET libèrent leurs îlots dans le marais communal. 5 îlots sont donc disponibles à compter du 1^{er} janvier 2026.

Après avoir consulté le syndicat agricole, Monsieur le Maire propose la répartition suivante :

- L'îlot d'une superficie de 6.0274 ha à Monsieur Victorien POUPONNOT
- L'îlot d'une superficie de 6.0274 ha à Monsieur Patrice AUGER
- L'îlot d'une superficie de 4.9069 ha à Monsieur Anthony BARION
- L'îlot d'une superficie de 4.9386 ha à Madame Sophie GABORIT
- L'îlot d'une superficie de 4.9622 ha à Monsieur Romain FAIVRE

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire.

REVISION DES LOYERS COMMUNAUX

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal procède à compter du 1^{er} janvier 2026, à la révision des loyers ci-après :

Adresse	Indice de réf.	Loyer en cours 2025	LOYER 2026
4 rue Jules Ferry	2ème trimestre	500,00 €	500,00 €
1A rue du Prieuré	1er trimestre	405,00 €	405,00 €
1B rue du Prieuré	4ème trimestre	415,00 €	422,54 €
1C rue du Prieuré	1er trimestre	336,00 €	340,71 €
1D rue du Prieuré	4ème trimestre	415,00 €	422,54 €
1E rue du Prieuré	4ème trimestre	356,00 €	362,47 €
11 rue de la Martinière	1er trimestre	540,00 €	547,57 €
13 rue de la Martinière	2ème trimestre	423,00 €	427,40 €
15 rue de la Martinière	1er trimestre	391,00 €	396,48 €

A noter, le local situé 5 bis rue Jules Ferry est mis gracieusement à disposition des infirmières afin d'y déposer leurs prélèvements.

MISE A DISPOSITION DU GARAGE SITUE SUR LA PARCELLE CADASTREE AM 546

Pour cet ordre du jour, Monsieur Alain BIENVENU – Maire de Le Langon, s'est retiré.

Madame Anne AIME rappelle que par délibération du 19 décembre 2024, le Conseil Municipal acceptait de renouveler la disposition du garage situé sur la parcelle cadastrée AM 546 du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, au profit de Monsieur Alain BIENVENU.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal renouvelle la mise à disposition du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026 dans les mêmes conditions.

INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE COMMUNALE

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'allouer à la Paroisse Sainte Claire de Fontenay une indemnité de gardiennage d'un montant de 150 € pour l'année 2025.

BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N° 5

Cet ordre du jour est retiré

MULTI SERVICE SUD VENDEE : CONVENTION DE PARTENARIAT 2026

Monsieur le Maire donne connaissance de la convention de partenariat avec l'association intermédiaire Multi Service Sud Vendée pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat pour l'année 2026.

VENDEE EAU – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE – EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – exercice 2024.

ATTRIBUTION D'UNE PARTICIPATION AU TITRE DE « L'EMBELLISSEMENT FACADE/MUR DE CLOTURE » A MESDAMES DOTEAU CHRISTELLE ET SOUCHU ISABELLE

Cet ordre du jour est reporté dans l'attente de l'octroi de l'autorisation d'urbanisme

QUESTIONS DIVERSES

- ✦ En vertu de la délibération n° 2025-026 du 10 avril 2025, Monsieur le Maire informe avoir procédé aux virements de crédits suivants :

Dépenses d'investissement

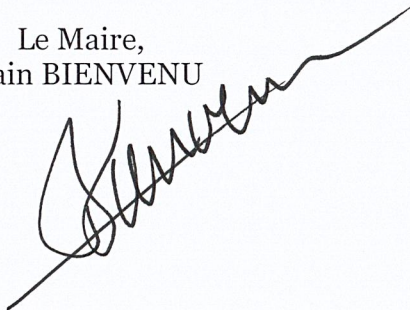
7392221- FPIC + 800 €

618- Divers services extérieurs - 800 €

- ✦ Café de la Place : Monsieur le Maire informe être dans l'attente de la proposition définitive d'achat du fonds de commerce.
- ✦ Maison menaçant ruine rue Georges Clemenceau – Monsieur le Maire informe qu'il va solliciter l'aide d'un avocat.
- ✦ Vœux du Maire : vendredi 16 janvier 2026 à 18h30.
- ✦ Le prochain conseil municipal est fixé au 22 janvier 2026

La séance est levée à 21h30

Le Maire,
Alain BIENVENU



Le Secrétaire
Louise AIME

